Inscription transport scolaire écoles Pervenches et Madeleine Vernet

Un circuit spécial de transport scolaire est mis en place. Les élèves doivent impérativement être en possession d'une carte Scol'R valide qui est à renouveler chaque année.



Inscrivez-vous pour commander la carte Scol'R

2 possibilités : choisir l'une des deux possibilités, ne pas les cumuler

- Quelque soit le mode d'inscription, **la fiche d'autorisation parentale** doit OBLIGATOIREMENT parvenir au SIRE pour la prise en charge de votre enfant

- **Inscription en ligne** sur le site d'Ile-de-France Mobilités :
- ou **Inscription par demande imprimée** :
 - Téléchargez le formulaire en ligne
 - Renseignez-le et envoyez-le au SIRE : Maison de la petite enfance - 27 rue de la brèche, 78680 Epône

- **Tarif 2026/2027** : 25,20 €

 !! N'effectuez pas de règlement en ligne et n'adressez aucun règlement.
 L'avis des sommes à payer vous parviendra directement par la Trésorerie de Mantes-la-Jolie.

A noter :
En l'absence d'annulation de la demande avant le 15 octobre 2026, toute demande d'inscription fait l'objet d'une facturation pour l'année complète sans prorata possible même en cas de non utilisation du service ou de départ de l'élève .
Toute demande d'inscription vaut acceptation des conditions générales d'utilisation, des tarifs et des modalités de règlement.

La carte vous sera adressée par voie postale quelque soit le mode d'inscription.

SIRE
27 rue de la brèche, 78680 Epône
78680
Epône
Infos pratiques

Le service est assuré par la Société Class'Cars, titulaire du marché.

Un agent missionné par la commune d'Epône, présent dans les véhicules, est chargé :

- d'accueillir les enfants en vérifiant les titres de transport
- de vérifier que les enfants ont bouclé leur ceinture de sécurité,

- de remettre les enfants à une personne habilitée par l'autorité parentale,
- de s'assurer qu'aucun enfant n'est resté dans le véhicule en fin de service.

Documents
horaires-transports-2026-2027.pdf
autorisation-parentale-2026-2027.pdf
formulaire-inscription-2026-2027-circuit-scolaire.pdf
Contact

SIRE : Syndicat Intercommunal de la Région d'Epône
0130954569
sire78@wanadoo.fr

Le SIRE vous accueille du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h15 (sauf le mercredi fermé)